

AVIS AU PUBLIC

Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément aux dispositions de l'article 24, §1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la **demande d'autorisation** plus amplement décrite ci-dessous a été déposée auprès de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) :

Référence AGE:	EAU/AUT/23/0944	
Objet de la demande :	la réalisation d'un multi-traçage depuis des piézomètres et fouilles situées sur le site Turelbaach afin de comprendre le rôle des infiltrations de surface dans l'alimentation du puits "Turelbaach" à Mertzig et à Dellen	
Requérant : Adresse :	Schroeder&Associés S.A. pour le compte de l'Administration communale de Mertzig 22, Rue Principale L-9168 Mertzig	
Date de la demande :	30.10.2023	
Lieu et numéro cadastral	Dellen, Mertzig	1199/1798 GB Dellen
Début de l'affichage :	10.11.2023	
Fin de l'affichage :	20.12.2023	
Remarque(s) :		

Grosbous, le 09.11.2023
pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le président,



le secrétaire

